

Délibération 2024 / 12-05

L'an deux mil vingt-quatre le douze décembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Raymond RABETEAU, Maire.

Etaient présents les Conseillers municipaux : Mrs Raymond RABETEAU, Jean-François CHAMPEAU, Christian FAUGERON, Didier LASSECHERE, Jean-Jacques BORD, Maurice BESSE, Arnaud PICOUT, Anthony BUYS, Cédric LECOMTE, Mmes Claudine DAURY-NEYRET, Mme France-Noëlle GIMENEZ.

Étaient absents excusés : Mme Mireille RECONDU (procuration Jean-François CHAMPEAU).

Étaient absents : Mr Jacques FAURE

Secrétaire de séance : Mme France-Noëlle GIMENEZ

* * * * *

DETR 2025 : AMENAGEMENT, MISE AUX NORMES ET ACCESSIBILITÉ PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP DES BUREAUX DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire :

- **présente** à ses Collègues le projet de travaux d'aménagement, de mise aux normes et accessibilité pour les personnes en situation de handicap des bureaux de la mairie, afin d'assurer le maintien d'un service indispensable et accessible à tous,
- **précise que** ce projet peut faire l'objet d'une subvention de l'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R.), exercice 2025, sur la base de 50 % (rubrique 6) du montant hors taxes de ces travaux,
- **dit que** le coût prévisionnel des travaux s'élève à : **49 917.26€ HT**,

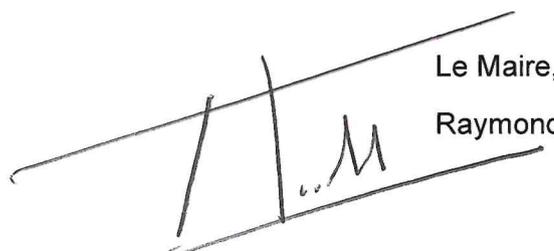
Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **décide** de solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre de la D.E.T.R. 2025 pour le projet de travaux d'aménagement des bureaux de la Mairie,
- **précise** que le financement prévisionnel est le suivant :

<u>Coût du projet</u> :		49 917.26 € HT
<u>Recettes</u> :	D.E.T.R. (50 %) :	24 958.63 €
	BOOS'T'COMMUNE	10 000.00 €
	Autofinancement (solde) :	14 958.63 €

- **autorise** Monsieur le Maire à signer les documents à intervenir.

Fait et délibéré en Mairie, le 12 décembre 2024


Le Maire,
Raymond RABETEAU

